

CONTRAT 1243
N/REF : 7/12/2025 0H20 C:007450 I:10954
V/REF : Contrat N°001243 du 24/11/2023

3 Brasseurs LGI 1
SERV : SU-3712-RES
4 rue de l'espoir
59260 LEZENNES

IMMEUBLE : 3 BRASSEURS
316 RUE DE ST MALO
35000 RENNES

Rennes, le

31 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : FOSSE/RESEAU LES 3 BRASSEURS - MR BRUNO BACHAUD 06 48 07 33 20

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : M. B BACHAUD

INTERVENTION DU 29/12/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE NETTOYAGE BAC TAMPON 8 M3
POMPAGE NETTOYAGE POSTE DE RELEVAGE EU
CURAGE RESEAU AERIEN EU SUR 60 ML
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE AGREE
NETTOYAGE CHANTIER

1 FOIS/AN

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS : 30,00 EUROS HT / T(S) POUR 2023

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par 1 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.

P : Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/12/2025

Prix de base du contrat : 377,09

Indice ICTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 07/2023 Valeur : 136,0
Mois de l'indice de révision : 09/2025 Valeur : 145,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Pompage nettoyage BAC tampon 8 M3	1/AN	197,39	197,39
1,00	Forfait Curage reseau eu	1/AN	115,68	115,68
1,00	Pompage nettoyage rearmorage relevage	1/AN	87,02	87,02

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
9,00	M3 de déchets traités		31,84	286,56

TOTAL H.T. 686,65

T.V.A. a 20,00% 137,33

TOTAL T.T.C.En EURO 823,98

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.